

Milieus naturels et biodiversité – Région de biosphère de Charlevoix

Cible : **Milieus forestiers**



Les milieux forestiers constituent la matrice écologique dominante de Charlevoix, principalement en terres publiques. Dominée par la forêt boréale, elle est composée majoritairement d'épinette noire, de sapin baumier et de pin gris, avec la présence de peuplements mixtes intégrant diverses essences feuillues selon les conditions écologiques.

Ces milieux structurent le paysage régional et soutiennent une biodiversité faunique et floristique d'importance.

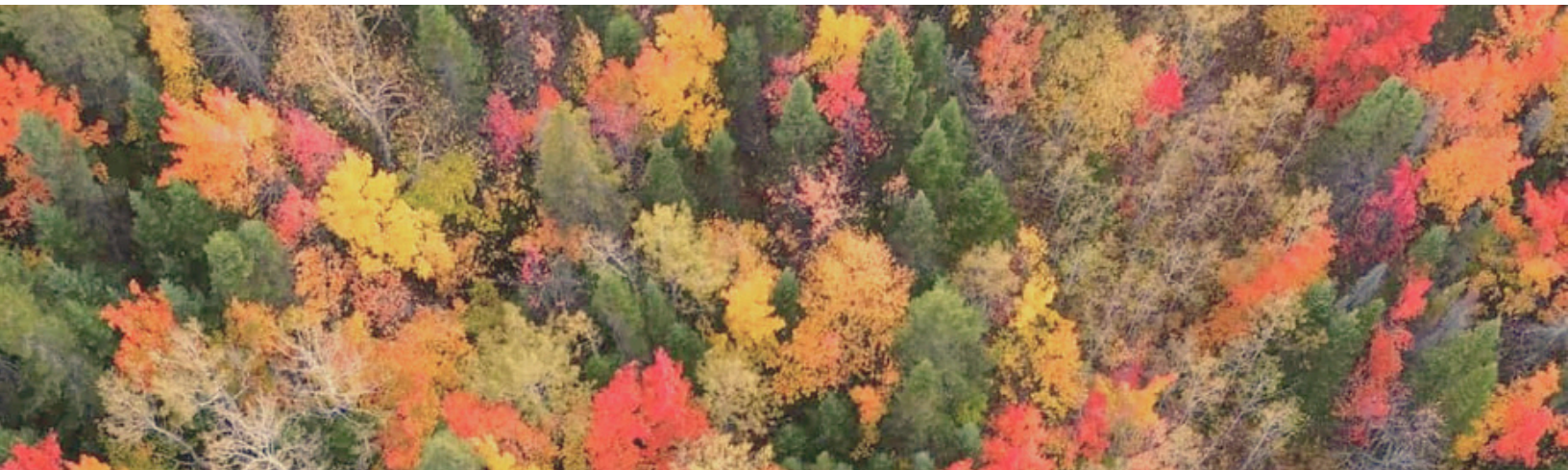
Valeur de conservation:

- Haute biodiversité associée à la forêt boréale et à la diversité des essences.
- Habitat essentiel pour plusieurs espèces menacées ou vulnérables.
- Services écosystémiques clés : séquestration du carbone, purification de l'air et de l'eau, régulation hydrique, maintien des sols.
- Valeur paysagère, culturelle et récréative majeure.
- Rôle socioéconomique : foresterie durable, tourisme de nature, villégiature et activités éducatives

Superficie estimée:

5 500 km²

76% du territoire





Pressions sur les milieux forestiers:

La forêt boréale conserve une vaste couverture et assure encore d'importants services écologiques, mais l'exploitation forestière, la fragmentation du territoire et les effets du climat entraînent une dégradation progressive de la biodiversité et une raréfaction des vieilles forêts.

Type de pressions	Détail
Perte de biodiversité	Espèces exotiques envahissantes, cueillette récréative et commerciale
Pollution	Pollution lumineuse, ordures
Activités industrielles	Routes, mines et carrières, activités forestières, parcs éoliens, lignes de transport d'énergie, développement résidentiel, commercial et récréatif
Activités récréatives	Randonnée
Changements climatiques	Changements et transformation des habitats



But

D'ici 2035, les milieux forestiers sont protégés à 35% et leur taux de perturbation est en diminution.

Plan d'action -3. Forêts



Objectif	Action	Temporalité			Maître d'œuvre *
		2025-2027	2028-2031	2032-2035	
3.1 Acquérir des connaissances sur les milieux forestiers d'intérêt, les espèces en situation précaire et l'impact des activités	3.1.1 Identifier et valider les vieilles forêts du territoire	✓			RB de Charlevoix
	3.1.2 Prioriser les chemins forestiers à démanteler en concertation avec les parties prenantes		✓		MRNF, Table GIRT
3.2 Engager la population dans la conservation des milieux forestiers	3.2.1 Mettre en place cinq (5) mesures incitatives et mécanismes de soutien pour encourager les propriétaires à maintenir ou accroître le couvert forestier sur leur propriété	✓	✓	✓	<i>À définir</i>
3.3 Réduire la fragmentation et restaurer la connectivité fonctionnelle des habitats forestiers prioritaires	3.3.1 Démanteler 250 km de chemins forestiers prioritaires dans l'habitat essentiel du caribou			✓	MELCCFP
	3.3.3 Maintenir la viabilité de la population de caribou en captivité en vue de sa réintroduction		✓		SÉPAQ , MELCCFP
3.4 Augmenter la superficie de milieux forestiers conservés	3.4.1 Soutenir deux (2) municipalités dans l'obtention de certifications reconnues en lien avec la conservation des milieux forestiers			✓	RB de Charlevoix
	3.4.2 Intégrer les milieux forestiers d'intérêts ciblés (vieilles forêts, érablières) dans un zonage de conservation comme territoires d'intérêts écologique dans les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme		✓		MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est
	3.4.3 Établir des zones de conservation et restauration en terres publiques dans le cadre du programme de rétablissement du caribou forestier		✓		MELCCFP

* Gras = engagés; non gras = identifiés

